

## Haute-Saône Hervé Gaymard : « J'ai refusé la dislocation de l'ONF »

le 14/09/2011 à 05:00 par Claude Mislin

*Vu 22 fois:*



*Le directeur de l'agence vésulienne de l'ONF, Hervé Gaymard, Michel Raison, Sylvestre Chagnard, directeur territorial de l'ONF et Jacky Favret, président régional des communes forestières. Photo Claude Mislin*

**Le président de l'Office national des forêts (ONF) était en Franche-Comté hier pour expliquer la politique forestière de cette institution « au service des communes » qui compte 550 fonctionnaires et 180 ouvriers dans la région.**

L'ancien ministre de l'Agriculture (2002-2004) a profité d'une réunion de l'association des communes forestières de Haute-Saône, pour évoquer les axes de sa stratégie aux côtés du député UMP Michel Raison et du président des communes forestières de Franche-Comté, Jacky Favret.

C'est sans langue de bois que le président de l'ONF a dit vouloir « siffler la fin de la partie » en ce qui concerne la réforme de l'office « en réorganisation depuis dix ans ». Le nouveau contrat qui lie l'ONF, les communes et l'État va être signé dans les semaines qui viennent, a-t-il assuré. « Le climat social est mauvais depuis des années. C'est pourquoi nous avons lancé un audit socio-organisationnel négocié avec les syndicats. C'est la bonne méthode de travail », a-t-il soutenu tout en reconnaissant que les suppressions de postes induits constituaient « un sujet sensible ».

Il a toutefois souligné que les effectifs étaient encore supérieurs à ceux des années 70 et que « si on veut accroître le budget de l'ONF (ndlr : 700 millions d'euros), il faut trouver de nouvelles ressources ». Le volume des effectifs est indexé sur le cours du bois. Du coup, Hervé Gaymard a laissé entendre que le maintien des postes (environ 10 000 en France) dépendait de l'évolution du prix de la matière première.

L'ancien ministre parle avec d'autant plus d'assurance qu'il estime avoir évité l'éclatement de l'ONF face à Bercy qui voulait, dans une note produite au début de l'année, « disloquer » l'institution créée en 1966 par Edgar Pisani. Le ministère de l'Économie aurait voulu que l'ONF ne s'occupe plus que des forêts domaniales, propriétés de l'État. Si ce cas de figure avait été réellement envisagé, l'ancien ministre a avoué qu'il aurait démissionné de la présidence de l'ONF. « J'ai refusé la dislocation, mais il faut maintenant gérer au mieux avec confiance et ambition », a prévenu Hervé Gaymard.

Il souhaite notamment assurer une régularité de la production de bois et mettre un terme au déficit commercial du secteur (le second derrière le gaz et le pétrole), alors que la France est troisième au niveau européen en termes de couverture forestière derrière la Suède et la Norvège. « Il faut arrêter d'exporter des grumes et d'importer des meubles ».

le 14/09/2011 à 05:00 par Claude Mislin